

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE DIX LE 23 décembre (23/12/2010)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 17 décembre 2010, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Paul NUNZI **Maire**,
M. Pierre GUILLAMAT, M. Guy-Michel EMPOCIELLO, M. Rolland ROUX, M. Bernard REDON, Mme Marie DOURELLENT, **Adjoints**,
M. Philippe CHAUMERLIAC, M. Alain JEAN, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOU, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, Mme Estelle HEMMAMI, M. Franck BOUSQUET, Mme Odile MARTY-MOTHES, M. Abdelkader SELAM, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Richard BAPTISTE, M. Guy ROQUEFORT, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, M. Claude GAUTHIER, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

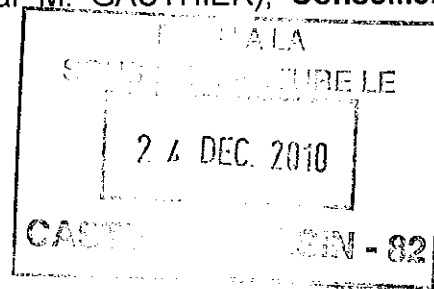
ETAIENT REPRESENTES :

Mme Marie CAVALIE (représentée par Mme LASSALLE), Mme Marie CASTRO (représentée par Mme HEMMAMI), Mme Martine DAMIANI (représentée par Mme FANFELLE), **Adjoints**,
M. Didier MOTHES (représenté par M. REDON), Mme Nathalie DA MOTA (représentée par M. EMPOCIELLO), Mme Carine NICODEME (représentée par M. BENECH), Mme Nathalie GALHO (représentée par M. GAUTHIER), **Conseillers Municipaux**

ETAIENT EXCUSES :

Mme Hélène DELTORT, **Adjoints**,
Mme. Eliane BENECH, **Conseillers Municipaux**

M. GUILLAMAT est nommé secrétaire de séance.



07 – 23 Décembre 2010

CONTRIBUTION AU FONDS D'AIDE AUX JEUNES

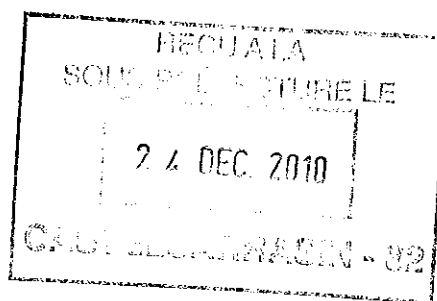
Rapporteur : Madame MARTY-MOTHES

Considérant que le Fonds d'Aide aux Jeunes est un fonds départemental qui permet d'aider les jeunes de 18 à 25 ans en attribuant des aides financières dans le cadre d'un secours d'urgence ou d'une aide au projet d'insertion.

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal le versement d'une subvention de 2 000 €uros au Conseil Général de Tarn et Garonne.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à 28 voix pour ; 1 voix contre (M. CHARLES) et 2 abstentions (Mme ROLLET ; M. ROQUEFORT)

- **AUTORISE** le versement de la somme de 2 000 €uros au Conseil Général dans le cadre du Fonds d'Aide aux jeunes.
- **IMPUTE** la dépense sur les crédits ouverts au budget 2010



Pour copie conforme
Moissac le 24 décembre 2010
Le Maire,



Jean-Paul NUNZI

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :